

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 1 (1955)
Heft: 1

Rubrik: Arts et lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse à Versailles

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de Versailles. Notre pays était, dans le passé, trop présent dans la vie quotidienne, à la cour comme aux armées, pour que cette actualité du Château ne rejaillisse sur des souvenirs qui nous concernent directement.

Il s'agit d'abord de la présence, au Château, de la Compagnie des Cent-Suisses, représentants des régiments des gardes recrutés dans les cantons, qui portèrent jusqu'au sang, sur les champs de bataille comme lors de l'émeute du 10 août 1792, leur fidélité à la parole donnée.

La Compagnie fut fondée par Charles VIII : « Cent hommes de guerre Suisses, de la Nation des anciennes Ligues des hautes Allemagnes, lesquelles n'a guères avoient ordonné avoir à entretenir à l'entour de Nous pour la garde de notre personne outre nos autres gardes ordinaires » (« Provisions » du premier Chef et Capitaine, Loys de Menton, Sieur de Lornay).

La Compagnie partageait avec les Gardes-du-Corps l'honneur de monter la garde intérieure des châteaux royaux. Il y avait toujours une escouade de guet. Pendant la nuit douze hommes dits « de paille » couchaient dans la salle des Gardes-du-Corps, mêlés avec les gardes (français) de service. Deux Suisses de l'escouade du guet assuraient également dans la salle des Gardes-du-Corps le repos du Dauphin.

Les tambours battaient « aux champs » pour le Roi et la Reine. Dans toute autre circonstance ils « rappelaient ».

A l'audience de réception d'un Ambassadeur et à son audience de départ, ils se rangeaient en haie depuis la porte de la salle des Gardes-du-Corps jusque dans l'escalier, et les tambours rappelaient.

Quand le Roi sortait en carrosse, en chaise à porteur ou à cheval, et lorsqu'il rentrait dans la cour du Château, un officier en tête, ils formaient la haie avec les Gardes-du-Corps (français) autour de la voiture ou du cheval de Sa Majesté.

Le soir, le Capitaine-Colonel allait prendre l'ordre du Roi. Celui-ci donnait le mot du guet à la fin du coucher. Après avoir revêtu son costume de nuit, il s'inclinait vers les courtisans, et les Huissiers de la Chambre criaient alors : « Allons, Messieurs, passez ». Seuls quelques privilégiés étaient dès lors autorisés à demeurer pour le Petit Coucher. Les Capitaines des Gardes, des Cent-Suisses et le Grand Ecuyer s'approchaient à ce moment pour recevoir l'ordre du Roi.

(Suite page 5)

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Je vous présente le premier numéro du *Messenger Suisse de Paris*.

Il n'a pas la prétention d'être un journal. Il est, on peut le dire, la réalisation matérielle d'un vif désir qui, depuis de longues années, stagnait dans l'esprit de nombreux compatriotes. Il voudrait créer un lien permanent, amical et cordial entre tous les membres de la Colonie Suisse de Paris.

Dans sa forme actuelle il n'est pas complet. Sa mise en page est plus un programme qu'une réalisation. Il voudrait vivre et s'épanouir et, pour cela, il a besoin de se nourrir d'enthousiasme et de compréhension. Il a donc besoin de vous tous, chers lecteurs, de vos conseils et de vos encouragements.

Aidez-le : abonnez-vous.

J. FRANCONI

SPORT SUISSE

Championnat Suisse de Ski

Slalom géant 1. R. FELLAY (Valais) Femmes R. FRIDLIN (Zoug)
Slalom spécial 1. F. GROSJEAN (Genève) Femmes H. BEELER (Stoss)
Descente 1. M. JULEN (Zermatt) Femmes M. BERTHOD (Château-d'Oex)
Combiné 1. H. FORRER (Wildhaus) Femmes FRIDLIN

Hockey sur glace (classement du Championnat suisse au 6-2-1955)

1. AROSA - P. 18 2. GRASSHOPPERS - P. 15 3. DAVOS - P. 14
4. Y. SPRINTER - P. 13 5. ZURICH - P. 12 6. AMBRI - P. 9
7. BERNE - P. 5 8. SAINT-MORITZ - P. 0

RADIO

Ecoutez les émissions sur onde courte dédiées aux Suisses de l'étranger, sur les longueurs d'onde suivantes :

31.04 - 31.46 - 41.61 - 49.55 tous les jours.

Abonnez-vous au Messenger

Arts et Lettres

CONCOURS D'EXECUTION MUSICALE GENEVE

Le concours d'exécution musicale pour artistes de tous pays de 15 à 30 ans (piano, orgue, alto, trompette, et sonates pour piano et violon) aura lieu à Genève du 17 septembre au 1^{er} octobre 1955. Programme et règlement sur demande au Secrétariat du Concours, Conservatoire de Musique, Genève.

L'EXPOSITION ANNUELLE DES ARTISTES SUISSES DE PARIS

Une belle manifestation a réuni avant Noël la colonie suisse de Paris. Ce fut l'Exposition des peintres, sculpteurs et architectes suisses de Paris organisée à la Légation dans des locaux aimablement prêtés par notre Ministre, M. Pierre de Salis. Il y eut beaucoup de visiteurs pour encourager nos artistes et rendre hommage à leurs mérites, mais on aurait voulu en compter un plus grand nombre étant donné l'importance des œuvres exposées. Nous avons admiré avec un intérêt particulier les statues de MM. Sandoz, Suter, Rupp, Vuorchoz, artistes que Paris a consacrés depuis longtemps; les peintures de MM. Dubuis, Hartmann, Leuba, Robert, Seiler, Wehrli, Fasani, Mamie, Gaudin, Martin, Vaudou, de Wurtemberg et Mlle Schupbach, de tendances très diverses mais également toutes dignes d'éloges; les aquarelles d'Ingold et Franconi, les gravures de Flury, les projets et photos d'œuvres des architectes Tavernier et Franconi. Hôte d'honneur et combien admiré le peintre Jean Crotti, d'origine tessinoise, était représenté avec trois toiles remarquables. Très admirées aussi les peintures du sculpteur Sandoz. En résumé, exposition digne d'attirer les amateurs et surtout nos compatriotes.

La Rédaction.

(Suite de cette rubrique page 6)

Pour les Jeunes

Nous vous rappelons que le Secrétariat des Suisses à l'étranger (Wallgasse 2, Berne) organise tous les ans plusieurs séjours d'hiver et d'été pour les Jeunes Suisses de l'étranger à des prix très étudiés. Ce comité, ainsi que les présidents des sociétés suisses de Paris, se tiennent à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous rappelons aussi à nos jeunes compatriotes que, comme tous les ans, l'Almanach Pestalozzi est paru, édité en allemand, français et italien. Les présidents des sociétés suisses de Paris pourront vous renseigner sur l'achat de cette très belle et très utile publication.

CONSTITUTION D'UNE EQUIPE DE ROUTIERS

Au cours du mois de mars 1955, l'équipe de routiers du Groupe d'Eclaireurs suisses à Paris va être reconstituée.

Nous voulons :

1. Travailler selon les principes et les méthodes de la branche Route de la Fédération des Eclaireurs Suisses, en collaboration avec les routiers des fédérations françaises.
 2. Aider les jeunes Suisses qui viennent à Paris pour faire leurs études ou des stages, à s'organiser et leur créer des contacts avec nos camarades français.
 3. Renforcer les éléments jeunes et actifs au sein de la Colonie suisse de Paris.
 4. Donner un coup de main au groupe d'Eclaireurs suisses à Paris.
- Si tu es un gars entre 16 et 25 ans, qui aime une camaraderie franche et une activité utile à toi et aux autres, donne-nous ton adresse. Nous t'orienterons sur notre activité.

K. JUCKER,
Président,

39, Grande Avenue,
Le Pré-St-Gervais (Seine).

A. B. BRUN,
Commissaire routier F. E. S.,
220, bd St-Germain, Paris (7^e).

Pour votre régal...

**CHARCUTERIE
COMESTIBLES**

8, Rue Saint-Laurent
76, Boulevard de Strasbourg

**PRODUITS
SCHMID**

8, Boulevard Danzin
Téléphone : BOT. 61-10 61-13

Café - Bar - Brasserie - Restaurant

"LE FRANÇAIS"

3, avenue de l'Opéra (Théâtre Français)

**SA FONDUE SUISSE
réputée**

M. CHIESA OPÉ 88-20, 21



55 G 1822

chargés de cadeaux et de sucreries, après avoir bien ri et s'être bien amusés au spectacle de variétés qui précédait la distribution.

Nos chers vieillards de l'Asile Suisse de Saint-Mandé eurent aussi leur joyeux Noël Réunis dans la salle à manger, entourés par leurs familles, leurs amis et les dirigeants de l'œuvre, ils écoutèrent de la belle musique, des chants par l'Harmonie Suisse, de bonnes paroles et reçurent de gentils cadeaux. Fête extrêmement émouvante et que nos chers compatriotes ont infiniment appréciée. Un exquis goûter en commun où la bonne humeur ne cessa de se manifester clôtura la fête à laquelle nos chers vieux de Saint-Mandé furent très sensibles. Ils remercièrent toutes les personnes présentes et leurs dirigeants pour le plaisir et les bons moments qu'ils leur ont procurés.

Foule innombrable le soir de la Saint Sylvestre au Cercle commercial suisse où nos compatriotes en famille et avec des amis très chers, attendirent de compagnie la fin de l'année 1954 et le commencement de la nouvelle année. Pour tromper l'attente « et tirer minuit », le comité des fêtes du Cercle avait organisé un concert et des numéros de variétés d'une très haute valeur artistique et qui furent accueillis avec des applaudissements très nourris et chaleureux. A minuit les toasts, les embrassades, les vœux d'usage s'échangèrent très nombreux entre les présents à la fête qui ne quittèrent la salle qu'aux premières lueurs du matin du 1^{er} janvier 1955, et toujours en échangeant des vœux de bonheur, de santé et prospérité.

Nous signalons aussi la renaissance du Groupe des Scouts suisses de Paris qui, au cours des diverses manifestations de la colonie, en plus de leurs services, ont présenté des scènes de la vie des éclaireurs et des sketches très gais et amusants bien enlevés par les jeunes artistes du groupe. Nous voudrions attirer l'attention des parents sur l'activité du Groupe de nos Eclaireurs et les incitons à y inscrire leurs enfants, filles et garçons.

Au cours d'une manifestation qui eut lieu récemment à notre Légation, l'Association de l'Hôpital suisse de Paris a reçu de la part des organisateurs de « La Chaîne du bonheur », l'émission bien connue de Radio Lausanne, un chèque de 150.000 francs suisses. Cette généreuse contribution à une œuvre impatientement attendue par toute la colonie helvétique de Paris permet d'espérer le début des travaux effectifs pour un avenir prochain. Les travaux de préparation sont très avancés et une nouvelle conception des plans a permis de prévoir un hôpital qui disposera, au lieu des 60 lits prévus, de 90 lits et comprendra aussi une maternité. On a aussi fait un calcul approximatif pour établir l'éventuelle dépense journalière pour les malades soignés à l'hôpital.

Compte tenu de l'hébergement gratuit des indigents, cette dépense se montera, pour un service de premier ordre comportant tout ce que peut offrir la technique hospitalière moderne, à 2.700 francs la journée-malade. Nous ne saurions assez insister auprès de nos lecteurs sur l'importance que revêt la réalisation de cet hôpital, où les malades de nationalité suisse seront reçus et soignés avec un maximum de soins et d'hygiène. Nous invitons encore une fois nos compatriotes à verser leur obole en faveur de cette œuvre.

Au cours d'une émouvante cérémonie, la Société helvétique de Bienfaisance a distribué plus de 250 colis à nos compatriotes indigents. Elle a également pensé aux Suisses indigents hospitalisés à Paris et en banlieue. En félicitant l'Helvétique et son jeune président M. Matthey, rappelons que ce groupement s'est occupé en 1954 de près de 500 cas en versant des secours mensuels de maladie, de chauffage, de loyer, en procurant des vêtements, etc. Nous encourageons les Suisses de Paris à s'inscrire comme membres de l'association et à participer à sa belle et généreuse activité. Son siège est 13, rue Hallé, Paris (14^e).

Chers compatriotes, faites-nous connaître les événements de votre vie familiale, pour que nous en fassions part sous une rubrique spéciale dans le *Message*. Adressez votre correspondance à la rédaction.

Le Secrétariat social des Suissesses à Paris, 13, rue Hallé, Paris (14^e). Tél. : GOB 13-93, communique :

Il est recommandé aux jeunes Suissesses désireuses de se rendre dans la capitale française pour y travailler au pair, d'en informer le Secrétariat social (Mlle A. Picot), qui est en mesure de leur fournir tous renseignements utiles sur les conditions de travail et d'existence à Paris.

LIMITE D'AGE ET DELAIS D'ADHESION A L'ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS FACULTATIVE

— Selon la loi fédérale sur l'A.V.S., les Suisses à l'étranger peuvent adhérer à l'Assurance facultative jusqu'à l'accomplissement de leur 30^e année. La déclaration d'adhésion doit toutefois être déposée au plus tard dans un délai ne dépassant pas le 31^e anniversaire du candidat.

D'autre part, l'adhésion à l'assurance a effet dès le premier jour du semestre civil qui suit celui au cours duquel la demande a été déposée.

— Les Suisses ayant transféré leur domicile de Suisse à l'étranger peuvent, quel que soit leur âge, déclarer leur adhésion à l'A.V.S. facultative au plus tard dans un délai d'un an à partir du moment où ils n'ont plus été assujettis à l'assurance obligatoire.

— Les Suissesses à l'étranger devenues veuves ou ayant divorcé peuvent déclarer leur adhésion à l'assurance facultative, même après leur 30^e année, à condition toutefois de le faire dans un délai d'un an à partir du veuvage ou du divorce.

— Les Suisses et Suissesses résidant à l'étranger qui ont acquis la nationalité suisses par décision de l'autorité peuvent déclarer leur adhésion à l'assurance facultative même s'ils ont déjà accompli leur 30^e année. Ils doivent alors le faire dans un délai d'une année dès la décision rendue en matière de nationalité.

— Les Suissesses à l'étranger qui étaient assurées à titre obligatoire ou facultatif immédiatement avant la conclusion de leur mariage et qui désirent continuer l'assurance facultative peuvent, pour autant que leur mari n'est pas déjà lui-même assuré facultativement, déclarer leur adhésion à l'assurance dans un délai d'un an depuis leur mariage, même si elles ont dépassé la 30^e année.

Pour tous autres renseignements, le bureau de l'A.V.S. de la Légation de Suisse à Paris, 142, rue de Grenelle, se tient volontiers à la disposition des intéressés.

Arts et Lettres (suite)

Nous signalons :

Robert SCHMID. — *Conseils pour les jeunes*, 12 hors-texte en couleurs de Jean Léger.

L'auteur désire avant tout donner quelques conseils aux jeunes. En plus le lecteur trouvera dans ce livre des poèmes, des recettes utiles pour conserver la santé et devenir centenaire, une vingtaine de chansons populaires suisses et françaises (paroles et musique), etc. Les souscriptions (minimum 1.000 fr.) seront versées intégralement à l'Hôpital Suisse et l'Hôpital Villemin (souscr. au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries, Paris (10^e), C.C.P. 1342.23. Mentionner « Souscription Hôpital »).

Georges PIROUÉ. — *Par les chemins de Marcel Proust* (Editions La Baconnière).

Rappels que Flore Wend a reçu de l'Académie du disque un prix pour son enregistrement des mélodies de Claude Debussy.

Frédéric Dubois vient de publier aux Editions Dehresse, sous le titre *La part du feu*, des poèmes contenant notamment de belles évocations des paysages romands.

Jean-Claude Piguet publie aux Editions de Minuit un roman : *Les Gitans*.

On annonce la parution prochaine chez Juillard d'un nouveau roman de Jacques Chenevière, *Le Bouquet de la Mariée*, ainsi que le premier roman de Pernette Chaponnière.

PHOTO-CINE

Signalons à nos lecteurs le film suisse *Heidi* qui passe encore dans quelques cinémas de Paris et banlieue. S'il ne l'ont pas déjà admiré qu'ils ne manquent pas d'aller voir cette bande qui présente de magnifiques images de notre pays.

Nous avons le ferme espoir de vous présenter dans un proche avenir, au cours d'une de nos manifestations, le magnifique film de moyen métrage et en couleur *Terre Valaisanne* de notre compatriote M. Roland Muller, cinéaste à Sierre. Ce film qui a remporté cet été à Cannes le prix du meilleur film d'amateur en couleurs, est des plus remarquables.

SUCHARD OR CE CHOCOLAT EST INCOMPARABLE

N'oubliez pas l'abonnement

DIAD

Emulsion d'huile d'amandes douces dans l'eau de rose, équilibrée au taux d'acidité de la peau saine. Démaquillant parfait, recommandé pour les épidermes délicats. - Sans eau, sans savon

— — — Nettoie intégralement votre peau Maintient votre peau en bonne santé — — —

LABORATOIRES BONETTI FRÈRES, 14, Rue Vavin, PARIS-6^e - BELLINZONA (Suisse)

DIADERMINE

Crème médicale de beauté non parfumée. Grasse ou sèche, votre peau devient normale. Soir et matin sur votre visage, vos mains, appliquez la crème Diadermine.

Entreprise Générale de Peinture

Tél. : Elysées 79-16

MIROITERIE DÉCORATION

F. MONA

ENCADREMENTS VITRERIE

38, rue François-1^{er}, Paris-8^e

ARTHUR HONEGGER

Né au Havre de parents zurichois le 10 mars 1892, il a fait ses études dans sa ville natale. De 1909 à 1911 il est élève du Conservatoire de Zürich où ses maîtres discernent tout de suite en lui un authentique tempérament musical et engagent ses parents à le laisser suivre sa vocation. Après une période de silence imposée par la guerre, sa notoriété devient aussitôt très importante : sa personnalité s'affirme toujours plus et il est classé parmi les jeunes musiciens « avancés » de l'art musical. En effet sa composition est hardie tant par l'audace de l'écriture que par les sujets nettement nouveaux où il puise son inspiration. Les succès se suivent à un rythme foudroyant car Honegger a trouvé audience universelle, née d'un besoin profond de musique saine, directe, jaillie spontanément comme une source vive et fraîche.

Indéniablement Honegger est un musicien suisse car beaucoup de fois le compositeur s'est inspiré de notre pays, de sa nature, de ses coutumes, de ses fêtes, voire de ses traditions guerrières : pourtant les études faites en France et l'atmosphère claire et excitante de Paris ont eu sur lui une influence salutaire. Et la France, le considérant comme un de ses fils spirituels les meilleurs, lui a décerné maints honneurs, entre autres, après la Croix de chevalier de la Légion d'honneur, la plaque de Grand Officier qui lui fut remise le 2 décembre 1954.

Pour terminer cette brève présentation nous laissons à notre éminent compatriote William Aguet, délégué de la Radiodiffusion suisse en France, fin lettré et homme de théâtre, ami affectueux du compositeur, le soin de nous présenter notre grand musicien en toute simplicité.

La Rédaction.

MON AMI ARTHUR HONEGGER

par William AGUET

Tout comme Arthur Honegger, je suis né en France, de parents suisses, en 1892 également. Mais ce n'est qu'en 1939 que nous fîmes connaissance. C'était à Bâle : il m'avait demandé de tenir le rôle du récitant pour la première audition de La Danse des Morts, exécutée sous la direction de Paul Sacher. Jusque là je ne connaissais Honegger qu'à travers ses œuvres. J'avais une grande admiration pour elles et leur côté sculptural. Il y a en lui du Michel-Ange.

PHOTO-CINÉ (suite)

Les amateurs du groupe ciné-photo qui ont été convoqués il y a quelque temps par M. Franconi sont priés de se tenir prêts pour la présentation de leurs travaux de vacances selon les sujets qui ont été donnés. Nous leur rappelons qu'il y a une magnifique coupe destinée au meilleur et que cette coupe est mise à la disposition du groupe par M. le Ministre de Suisse en France Pierre de Salis. Tous les Suisses que le groupe pourrait intéresser n'ont qu'à s'adresser à M. Franconi, 24, rue Courteline à Issy-les-Moulineaux (Seine).

*Abonnez-vous au Messenger Suisse de Paris
Retournez le coupon de la 8^e page*

MANIFESTATIONS ANNONCÉES

EN FEVRIER

Du 1^{er} au 19. — Le peintre suisse Moser expose, avec un groupe d'autres artistes, à la Galerie Jeanne Bucher, 9 ter, boulevard du Montparnasse.

Le 6. — Matinée familiale et dansante au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries.

Le 13. — Dans l'après-midi, concert suivi de bal de la Chorale suisse de Paris, à la salle de l'Aéro-Club de France, 6, rue de Galilée.

EN MARS

Le 5. — Soirée. Spectacle suivi du grand bal de la Société suisse de Gymnastique et de l'Harmonie suisse de Paris, dans la grande salle de la Cité Universitaire. (Se renseigner par le bulletin de la Société suisse de Gymnastique.)

Le 6. — Matinée familiale et dansante au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries.

— Le match de gymnastique artistique « Challenge Ovomaltine » entre les sélections de Paris-et-Seine et la Section Zurich-Oerlikon en la Maison du Peuple du boulevard Général-Leclerc à Clichy, le dimanche 6 mars à 14 heures.

Le 27. — Déjeuner social suivi du bal de Pro Ticino.

EN AVRIL

Le 3. — A 21 heures : Fête de fondation du Cercle commercial suisse dans la salle des fêtes, 10, rue des Messageries (pour plus de détails consulter le Bulletin du C. C. S.).

Le 30. — Grande fête annuelle de la colonie suisse de Paris en faveur de ses œuvres de bienfaisance avec la participation assurée du célèbre « Quart d'heure vaudois » de Radio Sottens, du très gai « Trio de Gandria » de Radio Monteceneri, de la pianiste suisse Mlle Nilla Balestra, des chorales suisses de Paris, de la Société de Gymnastique, etc.

Donc en 1939 eut lieu notre première rencontre. Celle qui devait décider de notre collaboration d'auteur et de compositeur eut lieu en 1940. J'habitais alors momentanément Lausanne et venais de terminer le plan de Christophe Colomb, premier volet d'un trip-type qui devait ensuite se poursuivre avec Don Quichotte et Saint François d'Assise. Radio Lausanne voulait donner un éclat particulier à cette création et cherchait un compositeur de classe internationale.

Arthur Honegger se trouvant à Zürich, je m'en fus le voir. Il fut très intéressé par le plan que je lui soumis et me promit immédiatement sa collaboration. Nous travaillons l'un et l'autre chacun de notre côté. Une fois que je lui ai expliqué mon plan, mes intentions, puis finalement confié un texte, nous ne parlons plus que rarement de notre œuvre, jusqu'au jour où il me joue sa partition et le merveilleux est que nous sommes toujours d'accord.

Arthur Honegger est l'un des hommes les plus simples et les plus affables que je connaisse. C'est aussi l'ami le plus charmant et le plus discret. Il semble toujours s'excuser de posséder un tel talent. Il n'a jamais brigué les honneurs : ce sont les honneurs qui viennent tout simplement à lui. Tant d'auteurs ou de compositeurs ne peuvent concevoir d'assister à la présentation de leurs œuvres autrement que dans une avant-scène, de sorte que tout le monde puisse les voir. Lui, au contraire, s'assied à l'endroit le plus reculé de la salle, ce qui ne l'empêche point d'être découvert par un public avide de l'applaudir.

Il ne se presse jamais et aucun événement n'arrive à troubler son calme. Je me souviens d'un concert qu'il allait diriger à Lausanne. Il s'aperçut, quinze minutes avant l'heure, que, si il avait bien emporté son habit et sa chemise, il avait oublié à Paris ses cols d'habit. Les magasins étant déjà fermés je lui proposai de lui prêter un des miens. Mais mon encolure faisait 37 et la sienne 42... Nous nous ingéniâmes à attacher ce col avec du fil blanc et à masquer notre improvisation sous sa cravate. Le concert commença à l'heure, mais j'avoue avoir peu écouté le programme, tant j'étais inquiet du succès de notre œuvre vestimentaire.

Pour marquer un dernier trait du caractère d'Arthur Honegger, lui qui sait si bien juger les hommes n'a jamais médité de personne, et si parfois il est tenté de le faire, il tire une bouffée de sa pipe et le trait acéré se transforme en fumée.

Les sociétés ayant au programme des manifestations diverses (fêtes, concerts, conférences, sorties, etc.) qui voudraient les signaler à la colonie par le *Bulletin des Suisses de Paris*, n'ont qu'à envoyer leurs communications à M. Franconi, 24, rue Courteline, Issy-les-Moulineaux (Seine). Tél. : MIC 3406.

Nous engageons nos compatriotes à se rendre nombreux à ces manifestations et à y amener leurs parents et amis.

TRIBUNE LIBRE

Réponse à Pierre J. :
Voyez rubrique pour les jeunes, rubrique Scouts et Routiers, page 2.

Réponse à artisan :
Voyez pages 5, 6 et 8, Société mutualiste.

N. de R. — Il sera répondu ici à toute question d'intérêt général.

COURRIER DES LECTEURS

Réponse à Mme B. P., Versailles :

Oui, Madame, la fondation Allemandi existe toujours.

FONDATION ALLEMANDI

*Legs de Mme Vve Allemandi, destiné à doter chaque année
une jeune fille de nationalité suisse*

Mme Allemandi, de Basel-Augst (Bâle-Campagne), a eu la charitable pensée de léguer une somme de 40.000 francs suisses, dont les intérêts doivent être employés à doter chaque année, à Paris, une jeune fille de nationalité suisse, afin de lui permettre de se marier ou de s'établir.

A la teneur d'une note explicative annexée à son testament, Mme Allemandi a mis à son legs les conditions principales suivantes :

- 1° Les jeunes filles appelées à en bénéficier pourront être de n'importe quelle religion;
- 2° On donnera la préférence aux personnes âgées de 17 à 30 ans;
- 3° On n'excluera pas nécessairement les malheureuses à qui l'abandon ou la misère, le manque de famille et de direction auraient fait commettre quelque faute et qui seraient restées dignes de commisération et d'intérêt et promettraient de rentrer dans le bon chemin;

Le délai fixé pour le dépôt des demandes d'attribution de l'année 1955 expirera le 1^{er} mars 1955. Les candidates devront faire parvenir leurs demandes en temps voulu à la Commission du Legs Allemandi, M. Marcel Grunenfelder, 81, fg Saint-Martin, Paris (10^e); M. F. Lampart, 76, rue de Lyon, Paris (12^e); M. A. Senn, 10, rue du Général-Foy, Paris (8^e).

(A suivre)